

PERMIS C / C1 / C1E / CE / D

Vous devez nous fournir les justificatifs suivants **au plus tard 3 semaines avant votre formation,**

- **Sous format PDF UNIQUEMENT,**
- **DOCUMENT LISIBLE pour CHAQUE justificatif,**
- **Au maximum 2 pages sur chaque PDF :**

1. Une visite médicale (**cerfa 14880*02**) à compléter en ligne, à imprimer et à présenter au médecin (en pièce jointe) ;
Il vous appartient de prendre directement rendez-vous par téléphone auprès d'un médecin du Groupe Lourd, agréé par la Préfecture de votre département. Attention, il ne doit pas s'agir de votre médecin traitant habituel.
Rappel :
 - le montant de cette visite s'élève à 36 € (non remboursé par la Sécurité Sociale)
 - pensez à apporter vos examens médicaux récents s'il y a lieu
2. Votre permis de conduire RECTO / VERSO ;
3. Votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité RECTO / VERSO) ;
4. 1 enveloppe au format A5 (16 x 23) timbrée à 1.00 € (ou 2 timbres au tarif normal), libellée à votre nom, prénom et adresse ;
5. La fiche élève complétée (en pièce jointe) ;
6. Si formation FIMO à la suite du permis, fournir une attestation sur l'honneur notifiant votre engagement (en pièce jointe) ;
7. Le mandat signé (en pièce jointe) ;

8. Le **scan** de vos photos **dématérialisées** (photos numériques, « e-photos ») :

PHOTOS CONFORMES POUR TOUS LES DOCUMENTS OFFICIELS

10/09/2016 00:05:48
Planches de 4 photographes d'identité conformes à la norme ISO 19794-5 pour l'obtention de documents officiels et à un identifiant unique pour le service de pré-demande en ligne

easy e photo
NOTICE D'UTILISATION :

1. Rendez-vous sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> ou flashez ce QR Code
2. Inscrivez vous et Remplissez le formulaire de pré-demande en ligne. Dans le formulaire, repérez le numéro unique inscrit ci-dessous.
4. Attendez le traitement favorable de votre dossier qui vous sera confirmé par courriel.
5. A réception de l'avis favorable, suivez les instructions pour récupérer votre permis de conduire.

2MBT0028DEMONSTRATION

Thierry Seguin Photographie 15 rue Paul Brossard 78220 VIROFLAY sur RdV 0130244372

9. Un justificatif de domicile **de moins de 3 mois** ;

Pour plus d'informations sur la conformité du document, consulter le lien suivant :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Pieces-du-dossier/Quels-justificatifs-de-domicile-sont-acceptes>

a) **Vous possédez un justificatif de domicile à votre nom** : facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris de téléphone mobile), avis d'imposition ou certificat de non-imposition, quittance d'assurance (incendie, risques locatifs ou responsabilité civile) pour le logement, titre de propriété ou quittance de loyer.

b) **Vous habitez chez un particulier (parent, ami...) :**

Il faut présenter les 3 documents suivants :

- Photocopie de la pièce d'identité de la personne qui vous héberge
- Lettre de l'hébergeant signée, certifiant que vous habitez chez lui depuis plus de 3 mois
- Justificatif de domicile **de moins de 3 mois, à son nom** : facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris de téléphone mobile), avis d'imposition ou certificat de non-imposition, quittance d'assurance (incendie, risques locatifs ou responsabilité civile) pour le logement, titre de propriété ou quittance de loyer.



EN L'ABSENCE DE CES DOCUMENTS, NOUS NE POURRONS PAS CONFIRMER VOTRE INSCRIPTION.



**Pour la formation CODE DE LA ROUTE,
merci d'apporter : 1 cahier & 1 stylo**